

V.A.E. - Validation des Acquis de l'Expérience

Riches de votre activité professionnelle et personnelle, vous souhaitez vous préparer à la validation des acquis de l'expérience. VPS Formations peut vous accompagner dans votre projet.

PUBLIC

Salarié, demandeur d'emploi, bénévole, aidant familial

PRÉ-REQUIS

Avoir exercé une activité en rapport avec le diplôme envisagé

OBJECTIFS

Valoriser et faire reconnaître officiellement par un diplôme les compétences acquises tout au long de votre vie.
Mettre en cohérence sa certification professionnelle avec son niveau de responsabilité
Evoluer professionnellement
Faire reconnaître ses compétences
Développer sa confiance en soi

DURÉE

Jusqu'à 48h d'accompagnement (individuel ou collectif) pour la rédaction du livret 2 (selon le profil)
Durée moyenne de 6 mois
(Calendrier établi selon les disponibilités du bénéficiaire)

MODALITÉS

Accompagnement réalisé en présentiel et/ou distanciel

COÛT

Elaboration du dossier de financement lors de la 1^{ère} phase de l'accompagnement

Service	Tarif horaire maximum	Volume horaire maximum
Faisabilité, suivi administratif et comptable du dossier + entretien post jury	300 € net	Forfait
Accompagnement individuel	70 €/h net	48
Accompagnement collectif	35 €/h net	20
Frais de Jury	350 € net	Forfait

Le parcours est adapté au besoin du candidat au regard de son objectif de certification, de son profil et de sa situation. Un parcours peut être constitué uniquement d'heures d'accompagnement individuel.
Le nombre d'heures précisées dans le tableau est bien l'indication du maximum possible et non ce qui doit être prescrit systématiquement.

DÉROULEMENT

1. Accueil par l'Architecte Accompagnateur des Parcours (AAP) : information sur la VAE, étapes et procédure, aide au choix du diplôme
2. Co-construction du parcours individualisé d'accompagnement. Le parcours peut être composé d'accompagnement, de parcours formatif et/ou d'immersion professionnelle
3. Constitution du dossier de faisabilité et de financement avec l'AAP
4. Rédaction du dossier de validation : accompagnement par VPS Formations pour l'écriture et l'analyse de pratique ; préparation à l'entretien avec le jury
5. Entretien avec le jury
6. Evaluation post-jury

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

Repérer les éléments de compétences acquis par le travail, la formation ou l'expérience professionnelle, au regard du référentiel du diplôme visé.
Analyse de pratiques professionnelles

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Faisabilité de la demande
Jury de certification

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Lieu choisi accessible pour l'accueil aux personnes en situation de Handicap
Les AAP sont en capacité de proposer une adaptation nécessaire pour rendre l'accompagnement accessible aux personnes en situation de handicap



DATE ET DÉLAIS D'ACCÈS

Dès réception de la demande sur la plateforme France VAE, l'AAP se doit d'accuser réception sous 48 h et de prendre contact avec le candidat sous une semaine maximum.
Planning d'accompagnement co-construit avec le candidat

RECRUTEMENT

VPS Formations ☎ 07 44 91 32 24

✉ contact@vpsformations.fr

🌐 www.vpsformations.fr

Retrouvez-nous sur : Facebook - Instagram - LinkedIn
Inscription en ligne sur le site france.vae

VPS Formations est référencé Architecte Accompagnateur de Parcours (AAP)